

Nantes, le 20 novembre 2017

Transition énergétique

La Région lance sa 1ère campagne sur l'électromobilité et vote 4 mesures fortes en faveur de la Transition énergétique



Christelle Morançais, Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, Maurice Perrion, Président de la commission Territoires, ruralité, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement, et Laurent Gérard, Vice-président de la commission en charge de la transition énergétique et de la croissance verte, ont dévoilé la première campagne annuelle grand public sur la transition énergétique, consacrée à la promotion de l'électromobilité. Ils ont également présenté les premières mesures de la feuille de route de la transition énergétique, votées en Commission permanente du 17 novembre, en faveur de la mobilité durable et de la construction de réseaux énergétiques intelligents prévus par le projet SMILE.

« Chef de file sur l'énergie, l'air et le climat, la Région est fière de lancer, pour la première fois, une campagne régionale grand public de sensibilisation à la transition énergétique. Pour le premier volet, nous avons choisi la mobilité durable en invitant les Ligériens à préférer l'électromobilité. Ainsi, pour faciliter l'accès aux motorisations alternatives au plus grand nombre et sur l'ensemble du territoire, nous déployons des mesures fortes et concrètes avec notamment le financement de nouvelles bornes de recharge », a déclaré Christelle Morançais, Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, à l'occasion du lancement de la campagne « Bougeons électrique avec la Région ! ».

La Région des Pays de la Loire a adopté sa feuille de route sur la transition énergétique fin 2016. Construite en concertation avec les acteurs de la transition énergétique, elle s'organise autour des 5 piliers thématiques de la troisième révolution industrielle et comprend 52 engagements pour la période 2017-2021. Cette feuille de route mobilisera au total 192 M€ dont 71 M€ de fonds européens. La Région des Pays de la Loire concrétise aujourd'hui les premiers engagements.

Développer la mobilité durable grâce aux motorisations alternatives

La Région soutient l'électromobilité avec de nouvelles bornes de recharge et le bonus carte grise

Avec l'ambition de devenir la 1^{ère} Région de France sur les motorisations alternatives, la Région déploie, avec les syndicats d'énergie de Vendée, de Mayenne, de Loire-Atlantique, du Maine et Loire et le Conseil départemental de la Sarthe, un réseau régional de bornes de recharge pour véhicules électriques. **En 2018, afin de garantir un maillage équilibré et cohérent de bornes sur l'ensemble du territoire régional, le réseau offrira 549 bornes publiques dont 54 bornes rapides.** L'objectif visé est d'assurer la couverture de l'ensemble des axes routiers stratégiques du plan routier régional adopté fin 2016 par la majorité régionale, **avec au minimum une borne rapide tous les 80 km.** Ainsi, la politique routière de la région et la politique en matière de transition énergétique sont pleinement cohérentes et se complètent. Au total, 1 000 bornes seront déployées d'ici 2021.

Pour répondre à des besoins de déplacements à l'échelle régionale et nationale ainsi qu'à l'évolution des véhicules, **la Commission permanente a d'ores et déjà voté la somme de 885 550 € pour le financement de 37 nouvelles bornes de recharge rapides pour véhicules électriques** : 17 en Loire-Atlantique, 10 en Maine et Loire, 7 en Mayenne, 2 en Vendée et 1 à Sablé-sur-Sarthe.

En parallèle, **la Région a choisi de maintenir son bonus régional sur la carte grise pour les propriétaires de véhicules propres**, une mesure qui conforte le choix de l'électromobilité. Elle prend à sa charge 48 € par cheval fiscal. Pour exemple : pour un véhicule familial de 7 chevaux, cela représente plus de 300 € d'économie.

La campagne « Bougeons électrique avec la Région ! »



Parce que la réussite de la transition énergétique nécessite l'implication de chaque Ligérien, notamment sur la modification des comportements (économies d'énergie, mobilité durable) ; la Région s'est engagée à mener, chaque année, une campagne de communication grand public pour promouvoir la transition énergétique. Cette année, la Région des Pays de la Loire a retenu le thème de la mobilité durable pour sa première campagne régionale. Programmée du 20 novembre au 4 décembre, elle sensibilise aux atouts de la mobilité électrique : respect de l'environnement et liberté de se déplacer sans polluer, ou quand la voiture électrique s'efface pour se fondre dans son environnement. Déployée principalement sur des médias de mobilité, en cohérence avec le message délivré (affichage en arrière de bus, web, réseaux sociaux), la campagne est relayée par un espace web régional dédié où les Ligériens pourront retrouver les informations pratiques et financières liées notamment au réseau de bornes disponibles (carte de géolocalisation) et aux actions régionales menées en faveur de l'électromobilité.

Adressée au grand public, la campagne s'articule donc autour :

- de **deux visuels** mettant en situation des personnes qui ont fait le choix de la mobilité électrique
- d'un **spot vidéo** : <https://youtu.be/NGRBmEbDW44> diffusé sur Youtube et sur les réseaux sociaux
- d'un **affichage digital** en gare, sur les bornes des stations-service et dans les commerces de proximité



- d'un **affichage sur les bus** des grandes agglomérations de la région (Angers, Laval, Le Mans, Nantes, La Roche-sur-Yon)
- d'un **espace web dédié** : www.energie.paysdelaloire.fr
- d'un **jeu Facebook** : sous forme de quizz, il permet aux internautes de connaître les dispositifs régionaux en matière de mobilité durable et de gagner des lots en lien avec la mobilité durable pour encourager à modifier les comportements.

>> [Téléchargez les éléments de la campagne](#) (lien valide jusqu'au 22 novembre inclus)

Deux nouvelles stations BioGNV (Gaz Naturel pour Véhicules)

Par ailleurs, la Région a voté lors de la Commission permanente du 17 novembre, une enveloppe de 250 000 € dédiée au financement de **deux stations publiques d'avitaillement en BioGNV** (Gaz Naturel pour Véhicules) : l'une à **Château-Gontier** en Mayenne (150 000 €) et l'autre à **Chaize-le-Vicomte** en Vendée (100 000 €). La Région entend ainsi contribuer à l'essor de la mobilité au biogaz pour le transport de marchandises et favoriser une économie de proximité et territorialisée.

Technologies d'avenir : et la mobilité hydrogène ?

Concernant le développement de la **filière hydrogène**, la Région soutient également les expérimentations en cours en finançant notamment le **prototypage d'un véhicule à haut rendement énergétique** porté par les étudiants de l'ESTACA de Laval (Ecole Supérieure des Techniques Aéronautiques et de la Construction Automobile), présenté en Commission permanente du 17 novembre.

Construire les réseaux intelligents pour relier les lieux de production et de consommation

217 000 € pour West Grid Synergy



D'autres dispositifs engagés dans la feuille de route de la transition énergétique ont été votés en Commission permanente le 17 novembre. Concernant cette fois le pilier n°5 de la feuille de route de la transition énergétique, « Construire les réseaux énergétiques intelligents », **la Région investit 217 000 € pour soutenir un projet porté par le Syndicat intercommunal d'énergies du Maine et Loire (SIEML) qui constitue une composante importante du programme West Grid Synergy.**

Issu du projet SMILE, qui a pour objectif de déployer un ensemble cohérent de solutions relatives aux réseaux énergétiques intelligents, West Grid Synergy a l'ambition de développer les réseaux de gaz intelligents sur le territoire. Le projet soutenu en 2017 concerne la construction d'une dorsale biogazière dans les Mauges (49). Il s'agit **d'une extension du réseau de gaz dont l'objet est d'absorber l'injection des différentes unités de méthanisation.** Cette extension permettra d'atteindre **une production de gaz vert de 30 % sur l'ensemble du territoire des Mauges**, un biogaz produit localement voué à être consommé en circuit court par les industriels et par l'ensemble des consommateurs locaux.

CONTACT PRESSE :

Lucie Hautière - lucie.hautiere@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 - 06 77 66 11 16